

## **REÇU**

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14<sup>ème</sup> représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **GROUPE PRESTIGE** dont le siège social est à CHELLES la somme de **300,00 €uros (Trois cents €uros)** représentant la cotisation pour l'année 2016.

Fait à Paris, le 14 novembre 2016

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président



